

prêt à convoquer l'*Espérance*. M. La Roche de Vezensay fit en toute hâte ses préparatifs.

Cette protection devait-elle être bien efficace? Assurément, les cent hommes que le capitaine de la *Bouffonne* avait sous ses ordres étaient de braves gens; mais que pouvaient faire les gens les plus braves et les mieux commandés, s'ils donnaient dans les flottes hollandaises qui étaient, suivant l'heureuse expression d'un officier de cette époque, comme des fourmillières aux approches des côtes de France? Que pouvait un bâtiment de guerre, long de quatre vingt-six pieds, large de vingt-quatre, et armé de vingt-six pièces de canon, dont seize du calibre de six, et dix du calibre de quatre?

Ce qu'un bâtiment de cette espèce pouvait, les frégates de Dunkerque avaient noblement répondu à cette question, et personne à bord de l'*Espérance* et de la *Bouffonne* ne songeait à se le demander. Couvrir le navire convoqué, lui laisser le tems de fuir en allant directement à l'ennemi et en prenant pour soi toutes les chances de la rencontre, combattre jusqu'à la dernière extrémité, ou quitter le champ de bataille avec honneur, quand le convoi était en sûreté; voilà quel était le rôle des frégates légères et des petits vaisseaux à qui l'escorte des bâtimens de transport était confiée; voilà ce que s'at endait à faire tout homme qui mettait le pied sur un garde-côtes.

L'*Espérance* parut enfin. Elle rejoignit la flamme de M. La Roche de Vezensay, qui allait commander cette petite division de deux navires; et aussitôt on fit route pour l'Amérique. Ce n'était pas jusques à Cayenne que la *Bouffonne* devait servir de bouclier à la flûte du roi; à une certaine hauteur, elle avait ordre de la quitter et de revenir en France offrir ses services à quelque autre bâtiment. La conduite que fit M. La Roche à l'*Espérance* fut la chose du monde la plus simple. Aucun incident ne troubla cette navigation de trois jours. Pas une menace de l'ennemi; des navires de guerres à l'horizon, pas un ne se déranger de sa route pour venir reconnaître, les deux français.

A cent lieues de la côte de France, le 19 octobre, vers sept heures du soir. M. La Roche de Vezensay fit un signal au capitaine de l'*Espérance*. Les deux navires se rapprochèrent assez pour se pouvoir parler; la frégate légèrè souhaita une bonne et courte traversée à la flûte. La flûte souhaita à la frégate un bon retour et de riches captures au moment de son atterissage, et chacun fit route.

Ce qui favorisait l'*Espérance* était contraire à la frégate. Les vents soufflaient de la partie du nord-est, il fallait donc louvoyer pour revenir en France. M. La Roche établit son bâtiment sur un bord, puis sur l'autre, et il resta huit jours courant des bordées qui le rapprochaient seulement du port où il tendait. Enfin, dans la nuit du 27 au 28 octobre, on vint avertir le capitaine que les vents, longtemps obstinés, cédaient et qu'ils passaient à l'ouest. La *Bouffonne* fit aussitôt l'est-nord-est.

La nuit se passa ainsi; mais à sept heures du matin, le matelot placé en vigie dans les hauteurs de la mâture, cria à l'officier de quart: "Navires! navires au vent! six!"

Ce cri, répété sur les gaillards et dans les entreponts, amena bien vite en haut tout le monde. Les télescopes furent dirigés vers le groupe des bâtimens signalés, et l'on convint, sur la dunette où était l'état-major, que le matelot de la vigie disait vrai, quand il annonçait que les navires étaient au nombre de six.

—Si c'est une flotte de marchands, dit M. La Roche à son digne second, M. de La Borde de la Main-Ferme, il nous faut aller donner dedans et en prendre quelques-uns; si c'est une escadre de guerre, il nous faut encore y aller, car qui sait si nous ne pourrions pas sauter à bord d'un de ces Hollandais, le prendre et fuir avec lui? L'abordage est une de ces entreprises que nous aimons. M. Bart nous a montré, récemment encore, qu'en poussant gaillardement une pareille affaire, elle réussit bien aux Dunkerquois; pourquoi ne réussirait-elle pas également à de braves gens de la Saintonge, du pays d'Aunis et de la Guyenne? Dans tous les cas, nous passerons au milieu de cette escadre. M. Bart, M. le chevalier Bart, puisque Sa Majesté vient de l'abolir, nous a appris qu'avec la passion du devoir et un peu d'adresse on traverse les files d'ennemis. Soyons donc prêts à combattre et, tout en nous préparant à une bonne attaque ou à une belle défense, serrons le vent pour aller reconnaître ces six voiles. Venons sur bâbord, Monsieur de La Borde, et bas les branles!

—Bas les branles! répéta d'une voix forte le lieutenant de la *Bouffonne*.
—Bas les branles! répétèrent le maître de manœuvre et le maître canonnier.

—Vive le roi! cria à l'instant tout l'équipage, chaque homme agitant son tonnet ou son chapeau.

Un coup de sifflet aigu et prolongé imposa tout de suite silence à cet élan d'un enthousiasme qui avait besoin d'être maîtrisé, car il fallait que toutes choses se passassent bien et avec ordre.

—Brasse tribord! dit, dans son porte-voix, un jeune garde de la marine qui commandait le quart, et, par une faveur spéciale de M. de Pontchartrain, faisait sur la frégate les fonctions d'officier.

Le maître répéta cet ordre donné par M. de La Croix, et aussitôt, les timonniers ayant poussé la barre du gouvernail à tribord, pendant que les matelots hâtaient sur les bords de tribord, le navire vint sur le bâbord et s'y établit, les brasses voiles amarrées, et les boulines hâchées. La *Bouffonne* fit alors le nord-nord-ouest, les vaisseaux signalés courant au nord-est.

En ce moment, sur la frégate, tout fut mouvement, activité, gaieté. Les canons furent mis en état de service, en même tems qu'on renforça celle-

des parties du gréement qu'on avait l'habitude de doubler à l'approche d'un combat. Chacun se préparait à se ranger à son poste; et le commis du munitionnaire fit une distribution d'eau-de-vie et de vivres pour que l'on ne combattît point à jeun et que, pendant la lutte, les forces ne vissent à manquer à personne faute de reconfortans. C'était l'usage alors, avant tout engagement, un repas, et une forte ration de liqueur excitante.

Cependant une brume épaisse s'étant élevée subitement comme un mur entre la *Bouffonne* et les vaisseaux, la frégate continua à courir, mais sans qu'il lui fût possible de reconnaître l'escadre aperçue deux heures auparavant. Cette circonstance donnait à M. de La Roche de Vezensay le tems de faire son branle-bas tout à son aise; il en profita pour voir si tout était en bon état et pour encourager les hommes de tous les postes qu'il visita, les excitant à bien faire et ne leur dissimulant point que si la *Bouffonne* avait, comme cela était probable, un engagement avec six vaisseaux de guerre, la chose serait fort sérieuse. Partout il trouva des cœurs ardens, dévoués; partout de bonnes et naïves paroles de matelots répondirent à ses chaudes exhortations.

Les officiers n'avaient point oublié que des gentilshommes français ne devaient pas se présenter en négligé à l'ennemi. Le capitaine, son lieutenant, l'enseigne et le garde de la marine avaient endossé l'habit bleu galonné d'or. M. La Roche de Vezensay s'était ceint d'une large écharpe blanche frangée, et dans cette ceinture avait mis une paire de longs pistolets qui devaient servir en cas d'abordage. Il ne s'était point embarrassé d'un baudrier d'épée, encore moins d'une longue perruque, quoiqu'il fût jeune, beau et passionnément coquet. Sur ses cheveux courts, il avait placé galamment un feutre à large bord, galonné d'un riche passement de dentelle d'or, et orné d'une plume tournaute, couleur bleu céleste, d'un effet très-piquant. A sa main droite, il portait une épée courte, large, bien émouluée d'estoc et de taille, garnie à la poignée d'une coquille ciselée, noble héritage d'un de ses aïeux, qui l'avait plus d'une fois ébréchée dans les combats du siècle précédent, en Italie, et contre l'empereur. Sa main gauche tenait un porte-voix noir au pavillon point en rouge, sur lequel brillait l'écu de ses armes.

M. de la Main-Ferme ne le cédait guère à son capitaine pour les belles manières et l'élégance du costume. Si les galons de son justaucorps étaient moins nombreux, moins larges que ceux de M. de Vezensay, ils n'étaient pas moins brillans. Sa ceinture n'était pas de soie, mais d'un buffle épais et haut, garni de deux pochettes pleines de cartouches à l'usage d'un mousquetaire qu'il était. Un petit cimenterre arraché à un pays turc dans une affaire à laquelle M. de la Main-Ferme avait pris part pendant la campagne de M. le maréchal d'Estree contre Tripoli, en 1685, un petit cimenterre pendait au côté droit de son ceinturon qui, au côté gauche, retenait une hache d'armes d'un bel acier poli, où un graveur de Versailles avait représenté un poignard fermé, arme parlante, sous laquelle on pouvait lire: "J'écrase quand j'étois." *La suite au prochain numéro.*

AVIS.

UNE DEMOISELLE bien instruite dans la musique, désire se placer comme INSTITUTEURICE ou comme MÉNAGÈRE dans une famille respectable. — Pour information s'adresser à ce bureau.

A VENDRE A CE BUREAU

PETIT ABRÉGÉ DE GÉOGRAPHIE, D'HISTOIRE DU CANADA suivi de quelques NOTIONS GRAMMATICALES pour faciliter aux enfans l'étude de la langue anglaise à l'usage des Ecoles du diocèse. 1ère. édition. Prix, 15 sols.

EN VENTE A CE BUREAU,

LE
PETIT MANUEL
DE

L'ARITHÉTIQUE
du Très-Saint et Immaculé

CŒUR DE MARIE,

Etablie dans l'église cathédrale de Montréal, le 7 février 1841.

QUATRIÈME ÉDITION EN CANADA,

AVEC L'APPROBATION DE MGR. DE MONTRÉAL

CONDITIONS DE CE JOURNAL.

LES MÉLANGES se publient deux fois la semaine, le Mardi et le Vendredi. Le prix de l'abonnement, payable d'avance, est de QUATRE PIASTRES pour l'année, et CINQ PIASTRES par la poste. On ne reçoit point d'abonnement pour moins de six mois. Les abonnés qui veulent cesser de souscrire au Journal, doivent en donner avis un mois avant l'expiration de leur abonnement. On s'abonne au bureau du Journal, rue St. Denis, à Montréal, et chez MM. FABRE et LEPROUX, libraires de cette ville.

Prix des annonces. — Six lignes et au dessous, 1re. insertion, 2s. 6d.
Chaque insertion subséquente, 7½d.
Dix lignes et au-dessous, 1re. insertion, 3s. 4d.
Chaque insertion subséquente, 10d.
Au-dessus de dix lignes, 1re. insertion par ligne, 4d.
Chaque insertion subséquente, 1d.

PROPRIÉTÉ DE J. C. PRINCE, Ptre. de l'Église
IMPRIMÉ PAR J. A. PLINGUET.